

Historique

Le Saint Ordre des Chevaliers du Temple Prêtres de la Sainte Arche Royale ne fut pas pratiqué en France avant 1999. Jusqu'à cette date, des Chevaliers Prêtres furent recus en Angleterre ou aux Etats-Unis sans qu'un Tabernacle ne soit consacré sur notre territoire national.

A la suite de démarches entamées dès 1993, un Tabernacle Sainte Geneviève fut consacré à Londres en 1998. Primitivement destiné à travailler en langue française et à Paris, le vœu de ses fondateurs ne put cependant se réaliser.

Répondant à une pétition de quelques Chevaliers Prêtres français, le M.Em.Kt.P. William H. THORNLEY Jr. K.G.C., Most Eminent Grand Preceptor du Grand College of America, Holy Royal Arch Knight Templar Priests, accorda une Députation ou Commission en date du 1er mars 1999, au R.Em.Kt.P. Thurman C. PACE Jr., K.G.C. et au R.Em.Kt.P. Herbert A. FISHER, K.G.C., Grand Prelate, les instituant ses représentants personnels aux fins de constituer les Tabernacles :

- Saint Louis A
- Saint Sernin B
- Saint Thomas of Aquinus C

patentés à Washington D.C. en Assemblée annuelle le 19 février 1999 puis de les constituer immédiatement en un Grand Collège souverain pour la France, le vendredi 5 mars 1999 à PARIS et de leur remettre la Patente de Grande Constitution préparée à cet effet, en date du 4 mars de l'An 313 du Rétablissement de l'Ordre.

Après l'installation de l'Éminentissime Chevalier Prêtre Grand Précepteur, celui-ci installa ensuite le premier Collège de Grands Officiers.